

# **.CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE**

**Procès-Verbal de la séance du 15 décembre 2011**

\*\*\*\*\*

**Séance ouverte à 20 h 30**

**Public : 7 personnes**

**Présents :** M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE

**Absente :** Mme TOLLEMER

**Président de séance :** M. CLEMENT

**Secrétaire de séance :** Mme THEVENIN-PLOUX

## **Approbation du procès-verbal du 4 novembre 2011**

*Il est approuvé sans observations particulières.*

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

## **Décisions du Conseil Municipal**

### **I – Projet « Cœur de Village » présenté par le cabinet ALONSO – Validation :**

Monsieur ALONSO présente l'étude relative à l'opération « Cœur de Village » au conseil municipal.

Les grandes lignes retenues par la Commission Municipale Urbanisme et Travaux, après consultation des différents partenaires publics, Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne (maître d'ouvrage de l'opération), Conseil Général de Loir-et-Cher (routes et sécurité), SIDELC (enfouissement des réseaux électriques) et Région Centre (participation financière), sont les suivantes :

- Détermination du périmètre de l'opération
- Echelonnement des travaux (diverses tranches)
- Types de solutions préconisées
- Sécurisation des entrées de bourg et carrefour du Bout d'en Haut
- Principe d'aménagement du secteur Place de la Libération/parc de la Cressonnière/bords de Loire
- Hauteur des financements probables et dates prévisibles de début de l'opération.

Le conseil municipal valide ce programme d'opération « Cœur de Village », tel que présenté par le cabinet d'études ALONSO et prend acte de la suite de cette étude (phase n° 2).

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

### **II – Budget Primitif 2011 du Camping – Décision Modificative n° 2 :**

Un agent communal des services techniques a été affecté au camping municipal durant la saison touristique 2011. Par conséquent, il convient que le budget du camping municipal supporte les frais de personnel liés à cette affectation, d'un montant de 6 763 €, plus 4263 € supplémentaires, liés à la mise à disposition ponctuelle d'autres agents communaux. Ces deux montants seront donc reversés au budget général de la commune.

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

### **III – Budget annexe 2011 de l'Assainissement – Décision Modificative n° 4 :**

Le projet de compte de gestion 2011 du Trésorier Municipal a fait apparaître une anomalie relative à la reprise de l'excédent d'investissement 2010 reporté en 2011. Il s'agit de 61 081 € et non pas 61 181 €

*Vote : POUR A L'UNANIMITE*

## Informations diverses

### 1°) Camping municipal – Le point financier sur la saison touristique 2011 :

3 tableaux sont remis aux élus :

- Un comparatif dépenses recettes de 2001 à 2011 HT
- Statistiques camping – Nombre d'arrivées de 2001 à 2011
- Statistiques camping – Nombre de nuitées de 2001 à 2011.

On constate une augmentation du nombre des nuitées et du montant des recettes en général, ainsi qu'une baisse des charges de personnel.

### 2°) Réseaux d'assainissement collectif – Prévision d'entretien :

Le maire alerte le conseil municipal sur l'état des canalisations en centre-bourg qui sont vieilles (25 à 30 ans en moyenne) et qui nécessitent maintenant un entretien. Ce sujet sera abordé par la Commission Municipale des Finances, lors de la préparation du budget annexe de l'Assainissement 2012.

### 3°) Services Techniques Municipaux – Départ d'un agent communal début 2012 :

Bernard THIRION va partir à la retraite fin février 2012. De fait, 32 heures hebdomadaires de travail ont été perdues aux services techniques, entre 2000 et 2010, en raison de :

- Décès d'un agent communal à 20 heures hebdomadaires en 2000
- Passage de 39 heures à 35 heures hebdomadaires en 2002 pour les 3 agents restants.

Le recrutement de Nicolas COLLET au 1<sup>er</sup> janvier 2011, à raison de 35 heures hebdomadaires, est venu rétablir cette perte d'heures travaillées, mais l'affectation de celui-ci au camping municipal durant la saison touristique, vient grever partiellement ce rétablissement d'heures.

Le maire informe donc le conseil municipal qu'il va falloir procéder au remplacement de Bernard THIRION, aux services techniques, à raison d'un recrutement sur la base de 35 heures hebdomadaire.

### 4°) Planning des élections 2012 :

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> tours des élections présidentielles sont prévus les 22 avril et 6 mai

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> tours des élections législatives sont prévus les 10 juin et 17 juin.

Les conseillers municipaux devront s'inscrire sur les créneaux suivants, pour assurer la permanence des bureaux de vote :

- 08 h 00 – 10 h 30
- 10 h 30 – 13 h 00
- 13 h 00 – 15 h 30
- 15 h 30 – 18 h 00

et seront sollicités pour le dépouillement à partir de 18 heures.

### 5°) Comice agricole de Mer :

Celui-ci aura lieu les 2 et 3 juin 2012. Madame GAROT, conseillère municipale, explique aux élus, que plusieurs commissions ont été créées. Pour ceux qui veulent participer, ils pourront s'inscrire sur ces différentes commissions. La prochaine réunion aura lieu en février 2012.

## Questions diverses

### Fêtes de fin d'année :

Madame BRAGA, adjointe au maire, informe le conseil municipal que la distribution des colis de Noël est quasiment terminée et qu'une trentaine de colis seront livrés prochainement (ce retard étant dû à un vol dans le camion du transporteur).

La Technoël se déroulera samedi 17 décembre de 16 à 22 heures, voire plus tard, en fonction du comportement général des jeunes. 110 à 120 participants sont attendus.

Le déjeuner des « séniors » aura lieu dimanche 18 décembre à compter de 12 h 30 à la Halte de Chambord. 103 personnes se sont inscrites.

Classe de neige :

Monsieur ORAIN, adjoint au maire, informe le conseil municipal que les parents aimeraient avoir des photos de leurs enfants sur le site Internet de Muides, mais la législation en vigueur concernant le droit à l'image ne permet pas ce type de diffusion, car il ne s'agit pas d'une manifestation publique, comme la fête de l'école par exemple.

Avancement de grade d'un agent communal :

Un courrier a été adressé au maire par Stéphane JOUANNY, relatif à sa demande d'avancement de grade à Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe, suite à sa réussite à l'examen professionnel correspondant, ainsi que copie de ce courrier à Mesdames BORDIER et THEVENIN-PLOUX, conseillères municipales.

Monsieur JOUANNY souhaitait, par ce courrier, que le maire inscrive à l'ordre du jour du conseil municipal, sa 2<sup>ème</sup> demande d'avancement de grade.

En effet, sans réponse favorable à sa 1<sup>ère</sup> demande d'avancement de grade en 2010, Monsieur JOUANNY s'est tourné vers le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, qui lui a conseillé de faire inscrire sa requête dans les « questions diverses » de la séance du conseil municipal.

Le maire ne souhaite pas lire ce courrier au conseil municipal en « questions diverses » malgré que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ait indiqué cette procédure à Monsieur JOUANNY.

Bulletin municipal :

Monsieur ORAIN, adjoint au maire informe le conseil municipal que « Le Passeur » sera bouclé le vendredi 16 décembre.

Rue de la Mairie :

Messieurs FOUCQUETEAU et ORAIN, adjoints au maire, signalent au conseil municipal que la réunion qui devait avoir lieu avec les riverains de la rue de la Mairie le 3 novembre a été reportée, car l'entreprise chargée de la signalétique n'a pas fini les travaux. Une date sera donc programmée ultérieurement, dès l'achèvement de ceux-ci.

***Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 20 janvier 2012 à 20 h 30.***

**Séance levée à 23 h 35.**

Muides-sur-Loire le 2 octobre 2012

La Secrétaire de Séance,

Géraldine THEVENIN-PLOUX

Le Maire,

Bernard CLEMENT